

ETRANGER**RDC / Présidentielle 2018**

L'opposition ne veut pas de la candidature du dauphin de Kabila

Plusieurs leaders de l'opposition et candidats à la présidentielle du 23 décembre ont demandé que la candidature d'Emmanuel Ramazani Shadary soit retirée de la course pour « utilisation à des fins de propagande ...

PAGE 4**COOPERATION**

Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi urbain

La population de la région des Savanes exprime son soulagement et fait des doléances

PAGE 11

Effondrement partiel ou total des immeubles à Lomé

Cas de l'immeuble St David au grand marché et de l'hôtel Belle vue à Kodjoviakopé

PAGE 2

Voyage des acteurs politiques togolais en Guinée

Antoine Folly: « à Conakry, chacun a fait valoir ses arguments »

Les détails liés au déplacement des acteurs politiques togolais à Conakry le week-end dernier sont restés jusqu'ici inconnus. Quelques informations circulent ici et là, mais pas encore officiellement. D'un côté comme de l'autre, c'est plutôt la discrétion. Que s'est-il passé...

**PAGE 3**

Conseil des ministres / Respectueux de la feuille de route de la Cédéao

Le gouvernement fixe les législatives au 20 décembre

► Le corps électoral convoqué

Le gouvernement togolais, réuni en Conseil des ministres hier jeudi 8 novembre, a convoqué, en premier décret, le corps électoral pour le 20 décembre 2018, conformément à la feuille de route de sortie de crise proposée par la Cédéao le 31 juillet dernier. « Le recensement électoral tel que recommandé par la CEDEAO réalisé du 1er au 25 octobre 2018 étant terminé, le corps électoral est à présent...

PAGE 3**ANALYSE**

L'UFC perd une place à la Ceni, mais gagne en grandeur et hauteur d'esprit

Fin hier du bras de fer à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), autour du siège âprement disputé entre l'UFC et la C14. Lors de sa séance plénière de ce jeudi, l'Assemblée nationale a procédé à l'élection du huitième représentant de « l'opposition parlementaire » issue de l'Alliance nationale pour le changement (ANC). Il s'agit de Francis Pedro Amuzun. Cette nomination oblige l'Union des forces du changement (UFC) à quitter l'organe en charge de l'organisation des élections. Dans son acte courageux, l'UFC signe ainsi une grandeur et une hauteur d'esprit peu visibles...

PAGE 3

L'entrepreneuriat

Une panacée aux problèmes d'emploi des jeunes ?

Au Togo, comme beaucoup d'autres pays en Afrique subsaharienne, de plus en plus de jeunes ayant terminé leurs études universitaires peinent à trouver un emploi...

**PAGES 6&7**

	SOMMAIRE	<p>Madagascar / 1er tour de la présidentielle L'un des ex-présidents dénonce des irrégularités</p>  <p>P 4</p>	<p>Application mobile Gozem, l'application de réservation de moto-taxi désormais opérationnelle au Togo</p>  <p>P 5</p>	<p>Les rides Quelles solutions ?</p>  <p>P 10</p>	<p>Dreadlocks Une coiffure en vogue à Lomé</p>  <p>P 10</p>	<p>« China International Import Expo - CIE » Le Togo se valorise en Chine</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	--	--	---	---	--

BATISSONS

Effondrement partiel ou total des immeubles à Lomé

Visitons les cas de l'immeuble St David au grand marché et de l'hôtel Belle vue à Kodjoviakopé

Un ouvrage en général, un bâtiment en particulier, est une combinaison de « matières » - matériaux, produits de construction et équipements - de « méthodes » - savoir-faire, règlementations - « d'ingénierie » et de « matériels ». Tout au long de son cycle de vie, de sa conception à sa destruction, en passant par sa mise en œuvre, son exploitation et son entretien - maintenance, réparation, réhabilitation, ... - un ouvrage se trouve dans un environnement climatique et est d'usage aléatoire. Il subit des dégradations dû à la performance de vie (fabrication, stockage, climat, environnement, ...) des produits utilisés qui sont différents les uns par rapport aux autres et des méthodes de mise en œuvre, d'exploitation et de maintenance/entretien.

Cause de l'effondrement

L'entretien du bâtiment ne concerne pas seulement les matériaux de protection (peinture, enduits, ...) que nous maîtrisons tous et qui se fait pour rendre à l'immeuble sa beauté. Mais aussi, des matériaux de construction ou de résistance (béton, bois, métaux, pierre, ...). Ces éléments réagissent aux climats - position géographique et ses aléas - corrosion du fer à béton, altération de l'élément en béton armé et pour finir dégradation de l'élément et souvent, faute de réparation, à l'effondrement de l'immeuble. Ce phénomène survient quand les matériaux de construction perdent, avec le temps, leurs caractéristiques de résistances. Et c'est l'effondrement !

Les cas de de l'immeuble St David et de l'hôtel Belle vue

Les paramètres climatiques et techniques sont réunis

pour provoquer l'effondrement partiel de ces immeubles. Et la non prise en considération des signes précurseurs - fissures aux intercessions et aux angles de l'ouvrage - qui existent toujours, a accéléré le sinistre.

Les partis exposés à la mer, donc recevant les embruns marins, ont vu les fers à béton corrodés aux jonctions et aux angles de l'ouvrage. Ce qui crée des fissures à ces endroits déséquilibrant la répartition des charges à ces endroits. Avec le temps la traction exercée sur les points d'angle et de jonction s'accroît progressivement et détache une partie de l'ouvrage hors de l'ensemble.

Nous constatons que les 2 immeubles ont eu leurs façades exposées à la mer et se sont effondrés de haut (plus exposé et recevant de plein fouet le vent venant de la mer sans obstacle-bâtiments, ...) sur le bas.

Pour l'hôtel Belle Vue, ce sont les

balcons-terrasse des chambres ouvertes sur mer qui se sont écroulés du niveau supérieur sur les niveaux inférieurs, fragilisant ainsi l'ensemble de l'édifice, le rendant dangereux à l'exploitation.

Pour l'immeuble St David, les revêtements de façade (carreaux) ont servi peut-être à camoufler les défauts de construction, cachant et retardant l'apparition des signes précurseurs (fissures). Mais le résultat est le même, effondrement partiel de l'immeuble du haut vers le bas, car ces revêtements ne sont pas appropriés pour lutter contre la corrosion due aux embruns marins des fers à béton dans l'ouvrage.

Prévention de l'effondrement

Le bâtiment est construit pour durer le plus longtemps possible : une vie (50 ans, 75 ans voir plus de 100 ans). Si nous respectons les normes de construction élémentaires et les procédures de choix des matières entrant dans sa construction et les normes, les procédures et les règles de l'art de leurs mises en œuvre, nous aurons garanti une grande partie de la vie de l'ouvrage.

Pour assurer le maximum d'année à notre immeuble, nous devons procéder à un contrôle-évaluation périodique de la tenue des structures (semelles, longrines, poteaux, chaînages et poutres,

nervures, voiles, ...) : une fréquence décennale est conseillée à partir de sa 20ème année. Procéder à la maintenance/entretien, correction ou réhabilitation des structures altérées et en voie de dégradation.

Pour les seconds œuvres, avec l'évolution de la science et des techniques, se mettre à jour et réparer les défaillances, pour réduire les frais de gestion de l'ouvrage (électricité, eau, téléphonie, informatique, détection et lutte contre l'incendie, vidéo surveillance, ...). Eviter qu'ils ne deviennent source de sinistres du bâtiment.

Les ouvertures : aujourd'hui nous sommes avec l'aluminium. Hier c'était le bois et les tôles, Demain, quelque ce sera ...

L'étanchéité : éviter surtout les infiltrations d'eau dans les planchers dalles. C'est une source de carbonisation - corrosion extrême - des fers à bétons dans ces ouvrages. En conclusion, retenons que le choix d'un site de construction ne doit pas se restreindre à la simple disponibilité d'un terrain. Il doit prendre en compte les paramètres techniques, environnementaux et légaux (normes et règlementations, administratifs et géographiques, ...). Nous y reviendrons.

Une proposition du cabinet Zaal en partenariat avec Togomatin

Kozah

Installation d'un bureau préfectoral de clubs des paires éducatrices

Une délégation du ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'alphabétisation, a installé le mercredi 24 octobre 2018, le bureau préfectoral de clubs des paires éducatrices en leadership politique des femmes, paix et développement de la Kozah.

Cette installation qui entre dans le cadre du programme national de leadership politique des femmes s'est déroulée en présence des autorités préfectorales et communales, des chefs de service, ainsi que des directeurs préfectoraux de l'Action sociale.

Zio / bonne gestion des hôpitaux

Des cadres du CHR Tsévié formés

Une série de formation de mise à niveau des membres des organes de gouvernance du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Tsévié a été organisée le lundi 22 octobre 2018.

L'objectif de cette formation est d'apporter aux participants, des connaissances relatives aux normes de fonctionnement des différents organes de gouvernance et leur importance dans la dynamique d'amélioration continue de la performance des hôpitaux. Il s'agit surtout de rappeler aux participants l'importance de la mise en place de ces organes aux seins des hôpitaux.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

ANALYSE

...dans notre pays. Un deuxième acte politique courageux et historique, à son actif, après celui qui l'a amené contre toute surprise à prendre un accord avec le parti au pouvoir en 2010. La majorité parlementaire, Unir, elle, a dû à son corps défendant, faire entorse à la loi qui autorisait l'UFC à siéger à la Ceni et ceci afin de mettre fin à un conflit qui pèse quelque peu sur le processus électoral. et si le courage politique de l'UFC pouvait servir d'exemple ?

L'aller-retour entre Conakry et Lomé le week-end dernier par les protagonistes de la crise politique togolaise, a-t-elle décidé du sort de l'UFC à la Ceni ? Tout porte à croire que oui. Au moment où l'on attendait que les acteurs se prononcent sur cette rencontre, notamment d'éventuelles évolutions au niveau du processus électoral, c'est le Parlement qui nous surprend tous alors qu'il y a quelques jours cette décision avait du mal à passer.

Les acteurs ont visiblement trouvé un

terrain d'entente pouvant permettre au pays de se pacifier et d'avancer. La Coalition va donc enfin rejoindre la Ceni avec ses huit représentants dont cinq issus des partis de l'opposition parlementaire, deux des partis extra-parlementaires et un de la société civile. Mais cela donne-t-il à la Coalition, les moyens d'orienter d'une manière ou d'une autre les travaux au sein de la Ceni ?

En conférence de presse il y a quelques jours, les responsables de l'UFC expliquaient qu'un départ

de leur représentant ne changerait pas grand-chose. Selon Isaac Tchiakpé, conseiller du président national de l'UFC, le président de la Ceni a une voix délibérative. En d'autres termes, ce dernier a le pouvoir à lui seul de donner l'orientation qu'il souhaite aux travaux. De plus, à part ses huit représentants, le parti au pouvoir, pourra bénéficier de la voix du représentant de l'administration, ce qui lui confère d'office la majorité au sein de la Ceni. En conclusion, si l'arrivée des huit membres

que réclamait la Coalition à la Ceni peut créer l'apaisement et mettre fin à la crise, tant mieux. Mais fondamentalement, ces derniers n'auront d'autres choix que d'accompagner le processus.

En tout état de cause, l'UFC ne perd rien, en montrant avec une telle élégance la voie royale de la réussite en politique aux autres. cette voix qui enseigne le vivre-ensemble, dont nous avons besoin, malgré nos différences et nos différends.

Edem Dadzie

Conseil des ministres / respectueux de la feuille de route de la Cédéao Le gouvernement fixe les législatives au 20 décembre ► Le corps électoral convoqué

Le gouvernement togolais, réuni en Conseil des ministres hier jeudi 8 novembre, a convoqué, en premier décret, le corps électoral pour le 20 décembre 2018, conformément à la feuille de route de sortie de crise proposée par la Cédéao le 31 juillet dernier. « Le recensement électoral tel que recommandé par la CEDEAO réalisé du 1er au 25 octobre 2018 étant terminé, le corps électoral est à présent connu et peut donc être convoqué, conformément aux dispositions des articles 79 et 80 du code électoral, pour les élections législatives fixées au 20 décembre 2018. Ainsi, le corps électoral est convoqué le 20 décembre 2018. Les bureaux de vote sont ouverts de 07 h 00 à 16 h 00 sur toute l'étendue du territoire national », notifie le communiqué ayant sanctionné le Conseil qui, au reste, a adopté quatre décrets relatifs à l'organisation des élections législatives 2018. Lire, ci-après, un extrait du communiqué dudit Conseil.

« ...Le deuxième décret adopté par le conseil fixe le montant du cautionnement à verser pour les élections législatives du 20 décembre prochain à cent mille francs (100.000 FCA) par candidat et doit être versé au Trésor Public par le candidat figurant en tête de liste. Il faut préciser que ce montant est réduit de moitié pour les candidats de sexe féminin conformément à l'article 225 du code électoral. Le troisième décret adopté

par le conseil des ministres porte ouverture et clôture de la campagne électorale. Les élections législatives fixées au 20 décembre 2018, doivent être précédées de la campagne électorale animée par les partis politiques ainsi que par les candidats indépendants conformément à l'article 67 de la loi portant code électoral. Ainsi, la campagne électorale pour les élections législatives du 20 décembre 2018 est ouverte le mardi 04 décembre 2018 à 00

h 00 et prend fin le mardi 18 décembre 2018 à 23 h 59. Le quatrième décret adopté par le conseil, porte vote par anticipation des forces de Défense et de Sécurité. L'article 117 de la loi portant code électoral dispose : « Les membres des forces de défense et de sécurité peuvent, en cas de besoin, exercer leur droit de vote par anticipation. » Cette disposition est prévue par le code électoral pour libérer les Forces de Défense et de



Payadowa BoukpeSSI

Gilbert Bawara

Sécurité le jour du scrutin afin de leur permettre de garantir la sécurité des électeurs et des opérations électorales. Ainsi, les membres des Forces de Défense et de Sécurité appelés à garantir la sécurité des électeurs et des opérations électorales le jour du scrutin, sont autorisés à voter 72 h 00 avant la date du scrutin.

A l'issue du vote, les urnes sont scellées et déposées à la CELI. Les différents documents électoraux sont rangés dans des enveloppes scellées et transmises à la CELI. Le dépouillement a lieu le jour du scrutin général après le vote de l'ensemble du corps électoral dans les conditions prévues par le code électoral. »

T.M.

Voyage des acteurs politiques togolais en Guinée

Antoine Folly : « à Conakry, chacun a fait valoir ses arguments »

Les détails liés au déplacement des acteurs politiques togolais à Conakry le week-end dernier sont restés jusqu'ici inconnus. Quelques informations circulent ici et là, mais pas encore officiellement. D'un côté comme de l'autre, c'est plutôt la discrétion. Que s'est-il passé à Conakry ? Se questionnent sans doute et avec raison les Togolais. La Coalition promet une conférence de presse pour les jours à venir, mais hier déjà, le premier responsable de l'Union des démocrates socialistes du Togo (UDS-Togo), membre de la C14, s'est prononcé sur le sujet lors d'une émission sur les ondes de la radio Nana Fm.

Selon Antoine Folly, les deux délégations ont été reçues séparément par le président guinéen Alpha Condé, l'un des facilitateurs dans cette crise. « Chaque camp a fait valoir ses arguments », a expliqué le président de l'UDS-Togo. Chacun des deux camps a certainement des arguments de taille à faire valoir et les facilitateurs

auront des difficultés à les concilier. Comme ces derniers savent toujours le faire, ils iront forcément à l'essentiel et ne chercheront pas à faire pencher la balance d'un côté. La Coalition affirme avoir exposé plusieurs griefs liés au processus électoral, la mise en œuvre de la feuille de route de la Communauté économique des Etats de

l'Afrique de l'ouest (Cedeao), le relevé de conclusion de la dernière rencontre du comité de suivi portant surtout sur la composition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), la libération de certains détenus. En attendant un quelconque relevé de conclusion de cette rencontre, M. Folly affirme qu'il reviendra à



Antoine Folly

chaque acteur de prendre ses responsabilités. Apparemment la Coalition attend avec impatience une réaction favorable de la part des facilitateurs. Mais fondamentalement, la

rencontre n'a pas accouché d'une décision en tant que telle.

« Les rencontres que nous avons eues à Conakry n'étaient pas destinées à prendre des décisions. C'est la première chose à retenir. Nous sommes allés pour faire une évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par le Comité de suivi le 23 septembre 2018 », a déclaré Antoine Folly. Les regards sont alors tournés vers les deux facilitateurs qui devront situer les acteurs politiques et toute l'opinion.

Edem Dadzie

Madagascar / 1er tour de la présidentielle

L'un des ex-présidents dénonce des irrégularités

Alors que les tout premiers résultats commencent par tomber, l'un des anciens présidents du Madagascar Hery Rajaonarimampianina dénonce de grandes irrégularités.

Moins de 24 heures après le 1er tour de la présidentielle au Madagascar, le dépouillement des bulletins de vote a commencé. La Ceni a commencé à publier depuis ce jeudi matin des résultats très partiels puisqu'à 15 heures, seuls les résultats de 313 bureaux sur plus de 24 000 avaient été mis en ligne. Les résultats sont mis en ligne au fur et à mesure qu'ils arrivent, mais ne sont pas pour l'instant suffisamment significatifs.

Après ces premières publications, trois des principaux candidats se sont déjà exprimés. Tandis que deux d'entre eux se disent satisfaits du déroulement du scrutin, l'ancien président Hery Rajaonarimampianina dénonce pour sa part de « nombreuses irrégularités » lors de ce premier tour. Dans un communiqué, l'ancien chef de l'Etat a prévenu qu'il ne « laisserait pas la population se faire dérober son vote », citant



Hery Rajaonarimampianina

notamment un « fichier électoral non valide » et « la présence de bulletins déjà cochés ».

Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana se montrent

confiants. « Les tendances expriment la volonté du changement », a déclaré Andry Rajoelina, depuis le studio de sa chaîne de télévision. De son côté, Marc

Ravalomanana a déclaré : « Je suis optimiste et positif. Je ne crois pas qu'il y aura un deuxième tour ».

Selon les premiers résultats provisoires et très partiels publiés jeudi par la Commission électorale, les deux anciens chefs de l'Etat seraient au coude-à-coude : Andry Rajoelina obtient 43,5 % des suffrages et Marc Ravalomanana 42,44 %, selon des résultats portant sur 147 des 24 852 bureaux de vote. En troisième position, le président sortant Hery Rajaonarimampianina décroche 2,93% des voix. Le taux de participation provisoire est de 47,18%, selon la Ceni.

T.M.

RDC / Présidentielle 2018

L'opposition ne veut pas de la candidature du dauphin de Kabila

Plusieurs leaders de l'opposition et candidats à la présidentielle du 23 décembre ont demandé que la candidature d'Emmanuel Ramazani Shadary soit retirée de la course pour « utilisation à des fins de propagande des biens, des finances et du personnel de l'Etat ». Dans leur déclaration commune lue ce mercredi 7 novembre, ils dénoncent également une campagne anticipée en faveur du dauphin de Kabila. Pour ces élections du 23 décembre, la campagne électorale débutera officiellement le 22 novembre et durera 30 jours.

Parmi les signataires de cette déclaration, il y a notamment les candidats Freddy Matungulu, Martin Fayulu, Vital Kamerhe et Noël Tshiani. Ces leaders de l'opposition soutiennent qu'Emmanuel Ramazani Shadary, candidat de la coalition au pouvoir, doit être poursuivi par la justice et sa candidature écartée. Ils accusent le candidat

du Front commun pour le Congo (FCC), la plateforme électorale dirigée par Joseph Kabila, d'utiliser les moyens et le personnel de l'Etat pour le besoin de ce qu'ils appellent « campagne électorale anticipée ». Ils demandent également à Bruno Tshibala de démissionner de son poste de Premier ministre, étant donné qu'il est membre de l'équipe de campagne de

Ramazani Shadary. Ce que rejette la majorité présidentielle arguant que la participation à une campagne électorale n'est pas incompatible à la fonction gouvernementale. Certains hommes politiques qui ont été écartés de la course à la présidentielle comme Adolphe Muzito ont également signé cette déclaration de l'opposition. Absents du pays, Moïse



Ramazani Shadary

Katumbi et Jean-Pierre Bemba se sont fait représenter. Joint par RFI, Félix Tshisekedi, de l'UDPS,

se dit « 100% d'accord » avec cette déclaration.

T.M. et Rfi.fr

Rwanda

22 ans de prison requis contre l'ancienne candidate à la présidentielle Diane Rwigara

Accusé d'incitation à l'insurrection et de falsification de documents, la Rwandaise Diane Rwigara risque 22 ans de prison. L'opposante avait tenté de se présenter à la dernière élection présidentielle face à Paul Kagame.

Le parquet rwandais a requis, mercredi 7 novembre, 22 ans de prison contre l'opposante Diane Rwigara, accusée d'incitation à l'insurrection et de falsification de documents. Cette dernière, âgée de 37 ans, est devenue au Rwanda l'une des principales voix critiques contre le président Paul Kagame, contre qui elle avait tenté en vain de participer à l'élection présidentielle de 2017.

« Nous requérons que Diane Rwigara soit emprisonnée 15 ans pour incitation à l'insurrection et sept

ans pour falsification de documents », a déclaré un représentant de l'accusation lors d'un procès tenu en une seule journée à Kigali. Le parquet a également demandé 22 ans de réclusion contre Adeline Rwigara "pour incitation à l'insurrection et promotion du sectarisme", dans un pays encore hanté par le génocide de 1994, qui fit plus de 800 000 morts essentiellement parmi la minorité tutsie. Le verdict est attendu le 6 décembre et sera rendu par une formation de trois juges. Diane Rwigara, sa mère et

sa sœur Anne avaient été arrêtées et emprisonnées en septembre 2017. Diane et sa mère ont été remises en liberté sous caution début octobre. La sœur avait recouvré la liberté un an auparavant, les charges pesantes contre elle ayant été abandonnées.

Depuis son arrestation, Diane Rwigara dénonce des poursuites montées de toutes pièces et liées à son engagement politique, notamment sa tentative de se présenter à la présidentielle d'août 2017. La commission électorale avait invalidé sa candidature,



Diane Rwigara

arguant de plusieurs signatures falsifiées selon elle dans son dossier.

« Si vous osez critiquer le gouvernement, voilà ce qui arrive : vous vous faites arrêter, emprisonner ou vous perdez la vie. Je m'attendais à une forme de riposte », avait-elle déclaré lors d'un entretien à l'AFP en

fin de semaine dernière. Paul Kagame, crédité de l'important développement d'un pays exsangue au sortir du génocide de 1994, est régulièrement accusé de bafouer la liberté d'expression et de museler toute opposition.

France24.com

Application mobile**Gozem, l'application de réservation de moto-taxi désormais opérationnelle au Togo**

L'application pour réserver des taxis-motos a été officiellement lancée mercredi 7 novembre dernier à Lomé. Gozem vise à faciliter les déplacements des conducteurs de taxis-motos et leurs clients. Ses concepteurs mettent l'accent sur la sécurité.

Au Togo, les conducteurs de taxis-motos se comptent par milliers. Ils sont disponibles quasiment dans toutes les villes, et même dans les coins les plus reculés. Les « Zémidjans » ou « Zem » comme on les appelle couramment offrent d'énormes services aux populations. D'abord en raison de leur disponibilité, mais aussi parce qu'ils ont

le sens de l'orientation. Ils peuvent facilement vous conduire où vous allez, même si vous ne connaissez ou ne maîtrisez pas l'endroit.

Malgré leur nombre élevé, il arrive parfois de les chercher en vain. Et les conducteurs trouvent difficilement des clients parfois. Il est encore mieux de faire une réservation



Zemidjan

au préalable pour s'assurer d'arriver à destination à temps. D'où la création de Gozem. L'application

fonctionne un peu comme Uber.

Avec Gozem, le client fait une réservation de taxi-

moto et via l'application sur son smartphone. Il précise son point de départ et sa destination.

Pour les concepteurs, la sécurité et la qualité du service sont de mise. Gozem « renforcera la sécurité, la qualité et fixera un prix au kilomètre de la course pour l'utilisateur et le chauffeur », a indiqué Emeka Ajene, directeur général de Gozem.

Les services de Gozem sont payables en espèces, et peuvent se faire également à travers les services de transfert d'argent comme T-money et Flooz.

Félix Tagba

Technologie de stockage**La blockchain, un formidable levier de développement pour l'Afrique**

Le blockchain ou "chaînes de blocs", est une technologie de stockage (base de données) et de transmission d'informations par les utilisateurs et les liens internes, qui peut participer au développement de l'Afrique en fluidifiant son circuit financier.

L'Afrique a besoin d'innovations technologiques pour rattraper son retard. Le continent peut en effet, faire de l'absence d'infrastructures un atout. L'Afrique offre un terrain de jeu vierge pour tester et valider, en grande nature, de nouveaux concepts comme le paiement sur mobile qui s'est rapidement imposé car il est et reste l'unique moyen de paiement pour une très grande majorité d'Africains. Orange a ainsi su capitaliser sur dix ans d'expérience du « mobile banking » en Afrique de l'Ouest avant de commencer à commercialiser Orange Bank en France.

Si l'on s'en tient aux seuls biens immobiliers, 90 % d'entre eux ne sont pas enregistrés en Afrique selon The World Bank. C'est particulièrement vrai dans les zones reculées où les habitants ne peuvent tirer bénéfice de leur bien, comme émettre une hypothèque, faute de cadastre tenu en bonne et due forme. Le Ghana expérimente actuellement une blockchain pour créer un registre numérique de propriété transparent et infalsifiable. D'autres pays devraient suivre rapidement. A côté des services financiers, ce sont de nombreux secteurs qui sont concernés par cette révolution. Des blockchains permettent, par exemple, de certifier des transactions d'achat et de vente de denrées alimentaires comme le blé, le riz ou l'avoine. Elles peuvent aussi assurer l'authentification de ressources précieuses, à l'instar de l'extraction et du commerce de diamants dont les principaux acteurs ont déployé des solutions qui vont rapidement faire référence.

L'Afrique connaît actuellement une formidable dynamique. Elle correspond aux besoins des populations de changer leur quotidien et de prendre leur part dans la forte croissance mondiale. Il y a cinq ans, les fintechs étaient quasiment inexistantes. Aujourd'hui, elles sont presque au même niveau qu'en Europe

Attipoe Edem Kodjo
Source: L'usine digitale

Mobile money**Paykap, une application « pensée et créée par les Africains pour les Africains »**

Une plateforme de mobile money a été officiellement lancée au Togo le mardi 6 novembre dernier. Paykap est le nom de cette nouvelle plateforme. Elle veut révolutionner le mobile money en Afrique et proposer des services innovants.

La plateforme fonctionne comme un porte-monnaie électronique. Les clients titulaires d'un compte Paykap ont la possibilité d'effectuer des transactions financières entre eux via leurs comptes Paykap ou comptes bancaires. Ils peuvent faire des opérations depuis leur téléphone portable avec d'autres utilisateurs, peu importe l'opérateur de téléphonie mobile.

Les utilisateurs peuvent également faire par exemple des dépôts ou des retraits à travers la plateforme « Paykap.com » auprès d'un agent Paykap. Le dépôt d'argent peut aussi se faire dans un compte bancaire ou dans une institution de microfinance auprès d'un agent. Et pour le paiement de ses factures ou des produits en ligne, le virement peut se faire depuis un compte Paykap à un compte bancaire. Une façon pour les responsables de cette plateforme de faciliter la vie aux populations.

Pour le directeur général de Paykap, Dalvarice Ngoudjou, « cette plateforme de mobile money est pensée et créée par les Africains pour les



Dalvarice Ngoudjou

Africains et implémentée sur le continent ».

Au Togo, Paykap a signé une convention de partenariat avec des institutions de microfinance. Cette convention permettra de les former pour mieux utiliser la plateforme de transfert d'argent.

Pour les aider à mieux débiter cette activité, Paypad met à la disposition des institutions de microfinance une somme.

« Nous nous engageons à mettre à leur disposition pour le début de leur activité une certaine somme d'argent en l'occurrence 3 millions de FCFA pour éviter de créer des difficultés à leur trésorerie », a déclaré Dalvarice Ngoudjou.

La plateforme versera à ses partenaires 30% des commissions qui viendront d'eux.

F.T.



L'entreprenariat

Une panacée aux problèmes d'emploi des jeunes ?

Au Togo, comme beaucoup d'autres pays en Afrique subsaharienne, de plus en plus de jeunes ayant terminé leurs études universitaires peinent à trouver un emploi. Cette situation, préoccupante pour toute une classe d'âge, a poussé les pouvoirs publics à s'impliquer en matière de politique de l'emploi et à promouvoir des modalités différentes des canons habituels pour entreprendre. Partant du constat que l'écart entre le rythme de création d'emplois dans le secteur public, longtemps considéré comme étant la filière d'insertion de prédilection des diplômés, et celui de la croissance de l'offre du travail diplômé ne peut que s'accroître vu la conjoncture, la politique de l'emploi initiée vise à faciliter l'insertion des diplômés dans le secteur privé et à inciter ces derniers à créer leur propre emploi.

Indice mondial de l'entreprenariat pour 2018



Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du développement à la base et de la jeunesse

L'Indice mondial de l'entreprenariat 2018 a été publié en décembre 2017 par l'Institut pour l'entreprenariat et le développement mondial (GEDI). Pour cette édition, 137 pays ont été évalués sur 14 critères portant sur l'environnement de l'entreprenariat. Le Togo, contrairement à ses voisins de l'Afrique de l'Ouest, ne figure pas dans le classement. Le Ghana occupe la première place dans la région ouest-africaine. Les Etats-Unis sont classés champions de l'entreprenariat.

Du Fonds d'appui aux

initiatives économiques des jeunes (Faiej) au Programme d'appui au développement à la base (Pradeb) en passant par le Forum des jeunes entrepreneurs togolais, les concours d'applications innovantes, notamment AppsTogo, le Réseau des jeunes entrepreneurs pour l'émergence de l'Afrique, le Youth Competency Development Center (Centre de développement de compétence des jeunes, en Français), etc. ne semblent confirmer une réussite ou du moins une progression dans ce domaine au Togo. Parmi les différents critères utilisés dans

l'évaluation de l'environnement de l'entreprenariat dans le pays, on peut retenir la perception des opportunités, la compétence de démarrage, l'acceptation des risques, le réseautage, le soutien culturel, la technologie, le

capital humain, la compétition, l'innovation des produits, l'internationalisation, la forte croissance et la disponibilité du capital. Le Togo a donc fort à faire, et sur ce, des initiatives sont désormais prises.

L'État met de l'ordre dans le secteur de l'entreprenariat rural

Le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNPER) a longtemps souffert du manque d'impact. Le gouvernement passe à une autre étape du processus en basculant sa gestion. Ce projet ne sera plus géré par le ministère de l'Agriculture. Il a été confié en août dernier au secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel.

Ainsi en a décidé le gouvernement lors d'un atelier qui se déroule du 22 au 24 août à Lomé. Ainsi, les experts du Fonds international de développement de l'agriculture (Fida) espèrent que les résultats seront efficaces. « On a décidé de relancer le projet en améliorant les choses qui ne fonctionnaient pas, notamment la simplification du processus d'accès aux ressources financières du projet », a laissé entendre Lisandro Martin, directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre. Ainsi, des réajustements et recommandations ont été faits pour le bon avancement de ce projet censé contribuer à l'essor de l'entreprenariat en milieu

rural à travers la création voire l'appui aux micro-entreprises.

Après son lancement en 2015, le PNPER a permis d'outiller 100 formateurs en méthodologie d'identification des idées, de création et de développement des entreprises. De même, 882 promoteurs ont été aussi formés à l'élaboration des plans d'affaires et 315 promoteurs en techniques de production. Un financement de 21 plans d'affaires a été réalisé pour un coût total de 78 288 255 francs CFA.

Dans 2 ans, le PNPER sera bouclé. Selon le document technique du projet (49 pages), il est indiqué que « le Projet national de promotion de l'entreprenariat rural (PNPER) est un projet qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) du Togo ». Son achèvement est prévu le 30 juin 2020 et sa clôture au 31 décembre de la même année. Les parties prenantes attendent de voir ce qu'il en saura d'ici 2020 lors de l'évaluation finale.

Vers un développement axé sur l'entreprenariat coopératif



Tous les diplômés ne sont pas toutefois aptes à suivre la voie de l'emploi puisqu'une bonne partie est prise dans un chômage endémique, lequel touche les diplômés du supérieur et frappe tout particulièrement les titulaires des diplômes universitaires généralistes. D'autres filières d'insertion alternatives sont ainsi à envisager en vue de résorber un tel chômage et créer de l'activité. Parmi ces alternatives, le secteur coopératif présente de fortes potentialités compte tenu du rôle économique et social qu'il doit jouer. L'orientation du Togo vers un modèle économique basé sur les coopératives n'est pas récente. En effet, depuis l'indépendance, les autorités publiques encouragent l'organisation de la production sous forme de coopératives témoignant l'importance que jouent les coopératives dans la croissance nationale et par conséquent l'amélioration des conditions de vie de la population.

Le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej) aide à la formation, à la

création de structures viables et incite au regroupement des compétences. Les diplômés sont directement ciblés, mais pas seulement.

Les coopératives constituent un mode d'organisation prometteur tant au niveau collectif qu'individuel en raison de ses caractéristiques intrinsèques. En effet, l'adhésion volontaire, l'exercice démocratique du pouvoir par les membres, la participation économique, l'autonomie, la formation et l'engagement sont autant d'éléments qui définissent l'identité des coopératives. La constitution d'un capital social collectif actionnable par les membres est appelée également à favoriser l'entreprenariat collectif grâce à deux types de mécanismes : d'une part des mécanismes de propagation de l'information, qui mettent en jeu un capital social distant caractérisé par des liens faibles ; et d'autre part des mécanismes basés sur l'instauration d'une confiance interpersonnelle et reposant sur un capital social fortement local et marqué par des liens forts.

L'entreprenariat social, entreprendre et créer l'impact social positif

Une conférence sur l'entreprenariat social, une initiative de l'ambassade des Etats-Unis, soutenue par la société Alaffia et Ecobank Transnational

Incorporated a été animée le 11 mai 2018 à Lomé, avec « La place des entreprises sociales dans la réalisation des défis de l'heure » comme thème. Les 300 participants ont appris sur les fondamentaux de l'entreprenariat social. Avec force détails, tous les modèles de réussite en entreprenariat social ont, lors des panels, partagé leurs réussites économiques mais également l'impact social positif de leurs initiatives sur leurs communautés respectives. Selon David Gilmour, ambassadeur des Etats-Unis au Togo, « ce modèle économique est ce qui doit nous réunir. Ici, la rentabilité et l'impact social positif ne s'excluent pas mutuellement ». Et d'ajouter : «

Il est en effet possible de bâtir une entreprise prospère et en même temps de faire du bien social ».

Toutefois, ce type d'entreprenariat se trouve confronté à un défi : celui de la réglementation applicable. C'est ce volet qu'a abordé Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes à l'ouverture de la rencontre. En effet, elle a fait observer ceci : « il faut créer un cadre juridique ; c'est ce qui va certainement sortir de ce colloque et je pense que le gouvernement y accordera tout l'intérêt et toute l'attention qu'il faut ».

07 qualités nécessaires pour entreprendre

1- Dominer la peur: beaucoup de gens pensent que, pour démarrer une entreprise, vous devez être courageux. Rien n'est plus faux. Les entrepreneurs qui réussissent ont peur de plusieurs choses, mais ils les font quand même. Démarrer une entreprise va vous forcer à faire des choses que vous n'avez jamais faites auparavant.

2- Savoir quand demander de l'aide: vous ne serez pas parfait dans tout ce que vous faites. Certains sont spécialistes en mise en marché, d'autres sont plutôt bons vendeurs, et beaucoup ne sont pas des experts en gestion de projet ou en finance.

3- Être persistant: un entrepreneur à succès aura ses mauvais jours, mais il comprend que cela fait partie du jeu. Quand il reçoit un coup, il se relève et continue de pousser vers l'avant. Si vous avez déjà démarré une entreprise, vous savez combien cela peut être difficile. Vous devez travailler plus dur que vous aviez pensé et tout sera deux fois plus long à faire que prévu. Certains jours sont fantastiques, vous avancerez trois pas en avant, d'autres sont affreux et vous reculerez de quatre pas en arrière.

4- Passionné par son entreprise. Lorsque les choses

deviennent difficiles, la seule façon de passer au travers est de vraiment aimer ce que l'on fait et d'être vraiment engagé.

5- Prêt à vendre: beaucoup de gens sont bons en quelque chose et ils le transforment en une entreprise. Par exemple, ils sont bons dans la fabrication des tricots et commencent à vendre des chandails. Ou alors, ils font d'excellents biscuits et ils décident de gagner leur vie à faire des biscuits.

6- Connaître ses chiffres: la passion est vraiment importante, mais vous devez aussi faire de l'argent. Vous devez calculer vos coûts fixes et variables (en essayant de les réduire) et connaître vos revenus projetés (en divisant vos prévisions optimistes par cinq pour obtenir une vision réaliste).

7- Penser à long terme: les entrepreneurs pensent à long terme, ceux parmi eux qui réussissent ne sont pas dupes, ni stupides. Ils ne croient pas au « devenir riche du jour au lendemain ». Ils se concentrent sur la construction d'une entreprise qui sera encore là dans 20 ou 50 ans, et non bâtir une entreprise que pour la vendre et faire un coup d'argent.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 05 au 12 / 11 / 2018

JEANNE d'ARC	Près de M.-R.Star	22 22 08 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
OCEANE	Rue OCAM	22 22 62 77
KODJOVIAKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 22 46 72
FOREVER	Tokoin Forever	22 26 11 77
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 61
NOTRE DAME	Hedzranawoe	96 32 97 51
KOUSSAN	Kegué	23 20 04 57
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ADIDOGOME	d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Apédokoe Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Aflao Sagbado	70 44 51 59
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49
OSSAN	AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito	70 42 37 72
ADONAÏ	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÛS	Route Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli,	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHÉP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
LA FLAMME D'AMOUR	Agodeke	70 45 70 14

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHÉ ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHÉ DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA
 (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Quel commentaire correspond à la photo ci-dessous?

- 1/ Bonjour chef, comment allez-vous ? Vos enfants sont très jolis, faites un bon voyage et surtout moins de vitesses.
- 2/ Tu ne veux pas utiliser de casque, mais utilise au moins le préservatif!!!
- 3/ Bonjour monsieur, s'il vous plait quels conseils donnerez-vous à vos proches s'ils mettent trop au monde ?



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Pensée du jour

Je réfléchis profondément et j'ai pu comprendre que l'homme perd la santé à la recherche de l'argent, puis perd l'argent pour retrouver la santé. Il pense tellement au futur qu'il oublie le présent et ne vit finalement ni le présent ni le futur. Il vit comme s'il n'allait jamais mourir puis meurt et disparaît comme s'il n'avait jamais vécu. Vanité des vanités tout est vanité. "L'homme heureux vit dans l'amour" Que Dieu soit notre guide et non notre pensée qui nous égare...


Méditation

- 1/ « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir » Jean Jacques Rousseau, Du contrat social.
- 2/ « Le chef qui fait trembler est comme une grosse pierre qui barre une piste. Les voyageurs l'évitent, la contournent, puis un jour, ils s'aperçoivent que le chemin serait moins long s'il n'y avait pas la pierre alors ils viennent en grand nombre et la déplacent. La force ne crée pas un chef mais un adversaire à abattre. » Seydou Badian, Sous l'orage.

Si tu as tort, reconnais tes erreurs et n'aie pas peur de dire je m'excuse et je regrette

Évite de perdre le contrôle de toi-même et traite les autres de la même manière que tu voudrais qu'on te traite

A l'institut français du Togo



1 NOV. / 30 NOV. - LOMÉ
Novembre Numérique

Tous les ans en novembre, l'Institut français célèbre les cultures numériques : c'est #NovembreNumérique ! Exposition hors les murs, formations, cinéma, retrogaming, ateliers, graffiti, spectacle vivant, cycle de conférences, nous vous proposons une kyrielle d'activités pour familiariser petits et grands aux cultures numériques mais aussi donner la parole aux professionnels du domaine.
Abonnez-vous à nos...



9 NOV. / 20H00 | 2000 & 3000 FCFA | PRÉVENTE 1500 FCFA | SCÈNE DE L'IFT - LOMÉ
ROCKY, première partie Valentine Alvarès

Rocky ! Derrière ce nom de boxeur s'écrit l'histoire d'une fusion de divers univers musicaux que tout semble dissocier. La lead vocale Inès Kokou, la vingtaine, française aux origines togolaises décomplexée, ayant bercé dans le R'nB et le Hip Hop des années 2000 ; et Tom Devos (percussions et clavier), Olivier Bruggeman (clavier et basse) et Laurent...



10 NOV. / 15H30 | MÉDIATHÈQUE JEUNESSE | ADHÉRENTS | PLACES LIMITÉES - LOMÉ
A la découverte de Culturethèque

Culturethèque est la bibliothèque numérique de tous les instituts et alliances françaises à travers le monde. Elle propose de nombreuses ressources pour les jeunes et adolescents. Bandes-dessinées, albums, contes, romans et même jeux vidéo, il y a forcément quelque chose pour toi ! Grâce à notre animateur et nos tablettes, tu seras désormais autonome sur...

Lire

Extrait de « Le petit Prince » d'Antoine De Saint-Exupéry. Ed Folio. Pp 26-28

« ...C'est bien vrai, n'est-ce pas, que les moutons mangent les arbustes? Oui. C'est vrai. Ah! Je suis content! Je ne compris pas pourquoi il était si important que les moutons mangeassent les arbustes. Mais le petit prince ajouta: Par conséquent ils mangent aussi les baobabs? Je fis remarquer au petit prince que les baobabs ne sont pas des arbustes, mais des arbres grands comme

des églises et que, si même il emportait avec lui tout un troupeau d'éléphants, ce troupeau ne viendrait pas à bout d'un seul baobab. L'idée du troupeau d'éléphants fit rire le petit prince : Il faudrait les mettre les uns sur les autres... Mais il remarqua avec sagesse: Les baobabs, avant de grandir, ça commence par être petit. C'est exact! Mais pourquoi veux-tu que tes moutons mangent les petits baobabs? Il me répondit « Ben! Voyons! », comme s'il s'agissait là d'une évidence. Et il me fallut un grand effort d'intelligence pour comprendre à moi seul ce problème. Et en

effet, sur la planète du petit prince, il y avait, comme sur toutes les planètes, de bonnes herbes et de mauvaises herbes. Par conséquent de bonnes graines de bonnes herbes et de mauvaises graines de mauvaises herbes. Mais les graines sont invisibles. Elles dorment dans le secret de la terre jusqu'à ce qu'il prenne fantaisie à l'une d'elles de se réveiller. Alors elle s'étire, et pousse d'abord timidement vers le soleil une ravissante petite brindille inoffensive. S'il s'agit d'une brindille de radis ou de rosier, on peut la laisser pousser comme elle veut. Mais s'il s'agit d'une mauvaise

plante, il faut arracher la plante aussitôt, dès qu'on a su la reconnaître. Or il y avait des graines terribles sur la planète du petit prince... c'étaient les graines de baobabs. Le sol de la planète en était infesté. Or un baobab, si l'on s'y prend trop tard, on ne peut jamais plus s'en débarrasser. Il encombre toute la planète. Il la perfore de ses racines. Et si la planète est trop petite, et si les baobabs sont trop nombreux, ils la font éclater. C'est une question de discipline, me disait plus tard le petit prince. Quand on a terminé sa toilette du matin, il faut s'astreindre

régulièrement à arracher les baobabs dès qu'on les distingue d'avec les rosiers auxquels ils ressemblent beaucoup quand ils sont très jeunes. C'est un travail très ennuyeux, mais très facile. Et un jour il me conseilla de m'appliquer à réussir un beau dessin, pour bien faire entrer ça dans la tête des enfants de chez moi. Sils voyagent un jour, me disait-il, ça pourra leur servir.

Il est quelquefois sans inconvénient de remettre à plus tard son travail. Mais, s'il s'agit des baobabs, c'est toujours une catastrophe... »

Peau grasse Que faire ?

La peau grasse est un concentré de problèmes qui ne concernent pas que les adolescentes. Car les boutons et points noirs peuvent se pointer aussi sur les visages. Voici quelques astuces pour entretenir une peau grasse.

La règle d'or contre la peau grasse est de réguler la production de sébum, responsable de l'apparition des points noirs et autres. Pour ce faire, il est nécessaire de nettoyer votre visage soigneusement matin et soir. Commencez par le démaquillage pour déboucher les pores et faire respirer les peaux. Ensuite lavez votre visage avec un produit nettoyant et appliquez enfin

une lotion purifiante. Une fois par semaine, effectuez un masque à l'argile de préférence, pour un coup d'éclat immédiat. Faites attention aux idées reçues ! La peau grasse est elle aussi assoiffée. N'oubliez pas de l'hydrater au quotidien, matin et soir. Mettez sur des crèmes sans corps gras. Cela vous permettra de masquer ces luisances qui vous donnent mauvaise mine.



Visage d'une femme à la peau grasse bien entretenue

Face à un bouton, résistez à la tentation de le percer est difficile ! Mais si vous y touchez, vous risquez d'empirer la situation. Pourquoi ? Primo, parce que vous enflammez le bouton en le rendant plus visible. Secundo, car cela provoquera

des cicatrices. Pour sortir sans complexe, appliquez un produit camouflant. Le discours qu'on fait pour le fond de teint s'applique à l'ensemble du maquillage. Cacher ces imperfections sous des couches de fond de teint n'est pas une bonne

astuce. La peau grasse ne doit pas être surchargée. Les cosmétiques crèmes ne feraient qu'aggraver les imperfections en étouffant la peau et en incrustant les pores.

Le stress, les mauvaises habitudes alimentaires et une beauty « routine » erronée peuvent être à l'origine d'une peau à problèmes. Mais les explosions de boutons peuvent découler d'une situation plus complexe. En cas d'acné sévère, filez chez un dermatologue. Il pourra vous prescrire un traitement adapté à vos problèmes cutanés.

Amirah Biyao (stagiaire)

Les rides Quelles solutions ?

Une ride est une manifestation biologique du vieillissement cutané. Passé le cap des 30 ans, elles peuvent déjà apparaître. Quelles sont leurs origines ? Quel traitement serait favorable pour y mettre fin ?

Ennemis numéro 1 de toutes les femmes, les rides commencent à faire leur apparition généralement dès qu'on passe le cap des 30 ans, mais il n'en demeure pas moins qu'elles apparaissent avant cet âge. Une fois qu'elles sont installées, il est bien difficile de s'en débarrasser ! En vieillissant, la peau change, perd son hydratation naturelle et elle s'appauvrit.

Faute d'hydratation et de nutriments, la production de cette substance protectrice naturelle s'affaiblit. Ce soutien de la peau diminue, perd en ténacité et en fermeté. La cohésion entre le derme et l'épiderme devient alors moins forte. A la surface, des dépressions se forment : ce sont les rides. Elles restent l'un des premiers signes apparents du vieillissement



visage d'une femme avant et après des soins anti rides

cutané principalement au niveau du visage. On distingue 3 sortes de rides : les rides de déshydratation qui sont dues à une mauvaise hydratation de la peau et disparaissent une fois la peau correctement soignée.

Les rides d'expressions situées sur le front, entre les sourcils et enfin les plis d'affaiblissement liés à un relâchement cutané, à la perte de tonicité.

l'origine des rides ? Il s'agit de l'action des muscles par des mouvements musculaires à longueur de journée. Avec l'âge, les lignes qui mettent en tension la peau se creusent lentement surtout à partir de 50 ans. Quels traitements utiliser pour lutter contre ces genres de désagréments ? Si une ride ne disparaît totalement, les produits cosmétiques permettent cependant d'enrayer certaines et de prévenir d'autres. Les différents actifs utilisés dans les soins anti-âges sont généralement des agents qui causent la dépigmentation.

Quel est le mécanisme à

A. B.

Dreadlocks Une coiffure en vogue à Lomé

Les dreadlocks (littéralement « mèches de la peur ») ou cadettes, appelées parfois tout simplement dreads ou locks ou encore rastas (à tort), sont des mèches de cheveux emmêlés. C'est une coiffure qui abonde aujourd'hui à Lomé sur les têtes de jeunes filles et dames. Les raisons du choix sont multiples, mais le principal motif est que les dreadlocks sont économiques.



Mèche de dreads

Il existe plusieurs types de dreadlocks à l'instar des dreads avec l'éponge, les dreads avec des mèches et un autre type qui se fait à base des cheveux naturels communément appelés « cheveux nappy ». En dehors des avantages que ces dreadlocks peuvent offrir, ces coiffures ont des inconvénients non négligeables. Grâce au gel noir, les dreads

avec l'éponge sont une réussite. Avec les cheveux courts, cette coiffure n'est pas gênante, surtout en période de chaleur, elle ne pose pas de problème. De plus, les cheveux ne cassent pas, et au fur et à mesure, les cheveux poussent plus.

Quant aux dreads avec les mèches, il en existe différents types de mèches qu'on trouve sur le marché. Les dreads avec les mèches peuvent rester longtemps. Il suffirait juste de faire régulièrement du shampooing. Seulement, même si l'on fait le shampooing correctement, il y a toujours de la saleté qui y reste. Le fameux avantage est que lorsqu'on défait ces dreads, les cheveux ne tombent pas de manière exagérée.

Pour le troisième type de dreads qui présente plus d'inconvénients, on peut commencer par des cheveux naturels en suivant le procédé des dreads à l'éponge. Et l'aide d'une coiffeuse s'avère nécessaire à la longue. Avec une aiguille et du fil, la coiffeuse va coudre le bas. C'est ce type de dreads qui est plus adopté par les jeunes filles de Lomé.

Malgré le shampooing, la propreté n'est pas totale et il faut beaucoup d'investissement pour l'entretien de ce type de dreadlocks. Par ailleurs, les personnes sensibles à la saleté, lorsqu'elles gardent ces dreads très longtemps, elles ont des maux de tête.

Nadia E.

Odeur des pieds Que faire quand cela devient trop gênant ?

La transpiration des pieds est un processus corporel tout à fait normal, néanmoins elle peut provoquer des odeurs assez désagréables. Ces odeurs ne sont pas en soi une fatalité. Il suffit d'appliquer quelques astuces pour y remédier à ce mal.

Les pieds font partie des régions du corps où on transpire le plus, et il est normal que la sueur reste parfois à l'intérieur des bas et des souliers. La sueur elle-même ne sent pas si mauvais; cependant, lorsqu'elle se trouve retenue dans les bas et les souliers, elle offre un milieu chaud et humide favorisant la prolifération des microbes (le plus souvent des champignons ou des bactéries). C'est cette combinaison sueur-microbes qui est à l'origine de l'odeur désagréable aux pieds.

Plusieurs facteurs sont donc à la base d'une odeur déplaisante. Notamment, une mauvaise hygiène des pieds, le port de souliers humides ou mouillés, le port de bas ou de chaussures constitués de matières synthétiques, la pratique intensive de sports ou d'activité physique, des facteurs héréditaires (prédisposition familiale), le port prolongé de souliers.

La meilleure façon de prévenir la transpiration excessive et les odeurs de pieds est d'adopter des habitudes visant une hygiène irréprochable. Il faut à cet effet laver les pieds régulièrement, une ou deux fois par jour selon le besoin. Il faut également prendre l'habitude de baigner les pieds dans de l'eau tiède plutôt que de les laver rapidement sous la douche. L'utilisation d'un savon antibactérien ou un nettoyant doux est vivement conseillé.

N'hésitez pas à consulter un médecin en vue de l'obtention d'un meilleur résultat.

N.E.

« China International Import Expo - CIIE » Le Togo se valorise en Chine

Le Togo ne se fait pas conter l'événement du donner et recevoir qui se déroule en Chine depuis le lundi et qui prend fin demain le samedi 10 novembre. Il s'agit de l'Exposition internationale des importations de la Chine (China International Import Expo - CIIE) dont le concept consiste à une exposition des potentiels de chaque pays puis, à des prises de contacts et à la signature de contrats/convention, pour soit une représentation soit un « joint-venture » commercial, ou même des relations fournisseur-client. Le Togo s'est donc fait représenter par une forte délégation d'hommes d'affaires togolais qui font découvrir, à la Chine et aux autres nations présentes, les atouts et richesses togolaises.

A ce rendez-vous, le Togo a exposé essentiellement les produits issus du karité et aussi sur l'artisanat. Certaines entreprises togolaises se sont intéressées aux Bâtiments et travaux publics (BTP), aux télécoms, à la communication, et aux automobiles de chantiers. La direction de l'industrie

s'est intéressée aux nouvelles technologies industrielles, innovantes et non polluantes, notamment l'industrie pharmaceutique et de fabrication d'équipements médicaux et a vendu à ses vis-à-vis l'ambitieux PND qui coure entre 2018 et 2022, au Togo.

Le Cetef et la Sazof ont

chacun de leur côté promu leur structure et vanté le mérite du Togo. L'affluence connue dans le stand du Togo a été illustratrice de la forte action menée par les hommes d'affaires togolais. Le secrétaire général du ministère du Commerce et de la Promotion du secteur privé, M. Bamana, a également fait le déplacement de Shanghai



et a visité le stand du Togo pour encourager les exposants à plus d'audace et d'ambition.

Pour l'heure, cette exposition a attiré plus de 400 000 acheteurs et 3 600 entreprises du monde entier. La délégation

togolaise est conduite par Germain Meba et Laurent Tamegnon, respectivement premiers responsables de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo et du Conseil national du patronat.

Attipoe Edem Kodjo

Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi urbain La population de la région des Savanes exprime son soulagement et fait des doléances

Après la visite du pont Kara le mercredi 07 novembre dernier, le tour de presse initié dans le cadre de la semaine de la coopération Togo-Japon se poursuit. La mission conjointe composée des ministères des Affaires étrangères de la Coopération et de l'Intégration africaine et de la Planification du développement, de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et des journalistes s'est rendue hier dans la région des Savanes.

Première étape de la mission dans les Savanes : Sagbiébou, un canton de 16 villages. 5 ans après la construction des bornes fontaines le besoin en eau se fait encore sentir auprès de la population de cette localité. Le Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu

« Cela ne nous soulage pas, c'est insuffisant parce que le château est trop petit. Nous voulons qu'on nous l'élargisse ou qu'on nous ajoute un autre car le village est trop grand », affirme Saoudatou, une habitante de Sagbiébou.

Les dispositions sont prises pour réparer les pannes et permettre à

de la Planification du développement.

Selon le directeur régional de l'Eau et de l'Hydraulique villageoise, Essohanam Heyou, le problème devrait se résoudre d'ici 2 ans avec le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) qui prévoit la réhabilitation des ouvrages dans la localité.



Une Borne fontaine à Sagbiebou

le village.

« Chaque jour on a l'eau. Avant on cherchait l'eau par terre et on avait beaucoup de maladies. Ce forage nous a permis d'éviter des maladies », déclare Rafiatou Kossi, une habitante.

Le Projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi urbain dans les régions Maritime et Savanes est une aide financière de 5,1 milliards de FCFA non

remboursable de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Exécuté en 2014, ce projet a permis la construction de 100 ouvrages équipés d'un forage avec pompe à motricité humaine. Il a également permis de construire 10 mini-adductions d'eau potable à motopompe dans la région des Savanes et la réhabilitation de 50 ouvrages PMH dans la région Maritime.

Félix Tagba



Un forage à Boni

rural et semi urbain a permis de construire 6 bornes fontaines à Sagbiébou. Mais actuellement, seules 3 d'entre elles fonctionnent. Les 3 restantes sont en panne.

toute la population d'avoir accès à l'eau potable. Le processus de réhabilitation est en cours, a rassuré Christophe Akpoto, directeur de la coopération bilatérale au ministère

A environ 7 km de là, la population de Boni, un village du canton de Sagbiébou exprime son soulagement. Un forage avec une pompe à motricité humaine a été installé dans



SOUS LE PARRAINAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA CULTURE

2^e FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LOMÉ

THEME
« Lire, s'informer pour se former »

08 AU 12
Novembre 2018

Bluezone
DE Cacavéli

Le littéraire
Le livre au quotidien

(00228) 90 68 00 73 / 97 76 00 00 | www.lelittraire-tg.net | f2l@lelitteraire-tg.net

ACHETEZ & LISEZ désormais

sur **MON KIOSK.com** | ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com | www.alome.com